Sucy Loisirs Accueil

REPAS de GALA

Mardi 17 décembre 2024 – 19h.00

Espace Jean-Marie Poirier

Chers amis,

L'un des temps forts de notre association est la rencontre organisée lors du GALA de fin d'année. Nous sommes heureux de vous annoncer que pour cette fête de S.L.A., millésime 2024, nous avons réservé :

Une animation musicale

Alors, si vous souhaitez partager une rencontre sympathique dans une ambiance conviviale, il suffira de **vous inscrire au Bureau de la permanence de « SLA »,**

mardi 26 novembre ou mardi 3 décembre de 14h00 à 16h00
(préférence pour le règlement par carte bleue).

Les inscriptions seront aussi acceptées par courrier postal ou déposées dans la boîte aux lettres de l'association, **si toutefois celles-ci nous parviennent pour le 3 décembre (dernier délai)**. La limite des places disponibles étant fixée à 200 participants, nous vous conseillons en conséquence, de ne pas attendre le dernier moment.

Pour se rendre à l'Espace Jean-Marie Poirier, les adhérents ne possédant pas de véhicule personnel pourront profiter d'un covoiturage à organiser entre les participants. Dans ce cas, nous rappelons qu'il est souhaitable que le retour soit également prévu entre les mêmes participants.

En espérant vous retrouver lors de cette soirée d'amitié, nous vous disons à très bientôt,

Le Conseil d'Administration.

INSCRIPTION « Repas de Gala" du 17 décembre 2024 à l'Espace Jean-Marie Poirier :
accompagné du règlement par chèque à l'ordre de SLA ou par CB, de préférence,
lors de l'inscription à la permanence de SLA les mardis 26 novembre ou 3 décembre
ou par courrier avec chèque déposé dans la boîte aux lettres de la Maison des Associations
(DERNIER DELAI mardi 3 décembre 2024)

Adhérent(s) : *NOM :* *Prénom :*
NOM : *Prénom :*

Nombre de personnes : x 53 € (adhérent)
x 53 € (non adhérent)

Règlement : chèque de : …… € ou CB……€

Nous souhaitons être placés à la table de Mr ou Mme : …….

qui est représentant de table et avec son accord. Le représentant de table devra inscrire au dos de son coupon, le nom de ses convives (10 au maximum, lui compris)